AVIS
APPEL À CANDIDATURES

L'Administration communale de Leudelange se propose d'engager :

un ingénieur (m/f/x)

à plein temps et à durée indéterminée, soit sous le statut du fonctionnaire communal, de l'employé communal ou du salarié à tâche intellectuelle, groupe de traitement A1 ou A2, sous-groupe scientifique et technique

pour les besoins du Service technique.

Conditions d'admissibilité :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau Bachelor (BAC+3) ou Master (BAC+5), ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans le domaine du génie civil, délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État du siège de l'établissement ;
- pouvoir justifier d'une inscription de son diplôme au registre des titres tel que prévu par la loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Les intéressés sont invités à adresser leur candidature au

Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelange

Pour le 04.12.2026 au plus tard accompagnée des pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- notice biographique (CV) avec photo récente ;
- extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois (bulletin n°3) ;
- copie de l'acte de naissance ;
- copie de la carte d'identité ;
- copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule social) ;
- copies conformes des diplômes et certificats d'études ou de formations requis, accompagnée(s) de l'attestation de reconnaissance délivrée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- le cas échéant, un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement A1 ou A2– sous-groupe scientifique et technique, établi par le Ministre des Affaires intérieures, incluant le relevé des notes de l'examen d'admissibilité ;
- certificat d'affiliation du Centre commun de la sécurité sociale.

L’aide-mémoire renseignant sur les missions est à la disposition des intéressés sur le site internet de la Commune : www.leudelange.lu.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Leudelange, le 04.11.2026

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
Lou Linster, bourgmestre
Vanessa Baldassarri, échevine
Patrick Calmus, échevin